

Vivre à VILLERON



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 4-5** Budget 2019
- p 6** Vie scolaire
- p 7-8** Centre de loisirs
- p 9-11** Vie en société
- p 12-14** Travaux
- p 14** Infos communales
- p 15** Vie Associative
- p 16** Edition Spéciale

Titre du Journal :
VIVRE à VILLERON
Périodicité : Janvier, juin, Octobre
Directeur de la publication :
Dominique KUDLA
Comité de rédaction :
Sylvie MORAT et Benoît BAZIER
Imprimeur : J.B. Impressions,
60 128 Plailly



ÉDITORIAL

Chers Administrés,

Depuis début juin et la distribution du bulletin municipal numéro 78, il a fallu faire face aux contraintes liées à la crise du Covid 19.

Toutefois, il y a heureusement du positif.

Sur la partie scolaire, il faut remercier nos enseignants et nos salariés attachés aux activités scolaires et périscolaires qui ont su, sans se poser de questions stériles comme certains parents, accompagner les enfants jusqu'aux vacances scolaires afin d'éviter une rupture dans leur scolarité.

J'ai assisté à la rentrée scolaire le 2 septembre et j'ai pris la parole afin de rappeler certaines règles de vie en société afin de mettre chacun en face de ses responsabilités.

Lors de mes passages à l'école, j'ai pu constater le manque d'éducation de certains enfants de maternelle, déjà très durs et dont le comportement est



usant pour tous, enseignants comme ATSEM. Ils perturbent de fait la sérénité des enfants qui sont disciplinés et à l'écoute de la maîtresse. Espérons qu'au fil des semaines, ils seront favorablement influencés par leurs camarades plus sages.

En ce qui concerne la future école maternelle, elle ne sera livrée qu'après les vacances de Toussaint, victime elle aussi du COVID. Nous allons essayer de l'inaugurer en novembre afin de la faire découvrir aux Villeronnais dont certains ont largement contribué à son financement.

Autre point important, une partie de la deuxième tranche des logements construits par France Pierre sera livrée à la fin de l'année avec à la clef l'accueil de nouveaux élèves.

Depuis l'installation du Conseil municipal le lundi 25 mai, les autres instances ont été également mises en place.

Ce fut notamment le cas, samedi 11 juillet, du nouveau conseil communautaire Roissy Pays de France.

C'est Pascal DOLL, Maire d'Arnouville les Gonesse qui en est le nouveau Président. Sous la précédente mandature, il était Vice-Président en charge des transports. C'est Sylvie MORAT ma suppléante qui a représenté la commune lors de cette installation.

Le 28 juillet, ce fut au tour du SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise) de mettre en place le nouveau bureau. Claude KRIEGUER, Maire d'Asnières sur Oise a été réélu au poste de Président,

comme Alain SABATIER, Maire adjoint à Plailly, au poste de Vice-Président chargé des Finances ainsi que votre serviteur, au poste de Vice-Président en charge des Travaux.

Le SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne) s'est quant à lui réuni le mercredi 2 septembre. C'est Benoît JIMENEZ, Maire de Garges les Gonesse qui a été élu Président. Notre collègue Cathy CAUCHIE a été élue Vice-Présidente.

Le SIGIDURS (Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles) a mis en place son nouveau bureau exécutif le lundi 14 septembre avec à sa tête Jean-Claude GENIES, Maire de Gressy (77).

Après ces informations liées aux activités institutionnelles, vous retrouverez dans ce bulletin plusieurs articles relatifs à notre quotidien.

Dans les pages « Vie en société », je mets à l'honneur notre centenaire Lucien LAMBERT et relate certaines incivilités et comportements déviants qui nuisent justement au vivre ensemble.

Je tiens aussi à revenir sur la dernière intervention du Président de la République.

Sur les mesures prises quant à l'enseignement à domicile, il était temps de faire cesser une pratique qui avait ses déviances et qui commençait à s'installer même à Villeron. En effet, l'Instruction est l'affaire de la République avant d'être celle de la famille surtout si elle est portée par une mauvaise pratique religieuse.

Il faut valoriser le bien vivre ensemble et ne pas stigmatiser les pratiques religieuses lorsqu'elles sont bien encadrées.

Autre sujet brûlant, la liaison ferroviaire Roissy Picardie, pour laquelle j'ai été contacté dans la perspective d'une restitution de la concertation. La réunion devrait avoir lieu à Villeron et je reste en attente du retour de la personne garante de la bonne conduite de cette concertation.

Ce que nous n'avons pas aimé, tant au niveau du Conseil municipal qu'à la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, c'est la confirmation arbitraire par la toute nouvelle Ministre de l'écologie, de la réalisation de cette ligne. Cette élue, tout juste nommée se trouve avoir été, comme par hasard, Députée de la Somme, se permet de statuer sur le sujet avant que les résultats de l'enquête publique n'aient été publiés, alors que depuis plus de 10 ans, nous militons contre ce projet.

Lorsque l'on sait que beaucoup de Picards du sud de l'Oise sont sceptiques sur le bien-fondé de cette ligne, on ne comprend pas l'acharnement de ces intégristes (il y en a partout et dans tous les domaines).

Ces élus, nous dégoûteraient presque de toute sensibilité écologique, comme c'est le cas du Maire de Bordeaux pour un sapin abattu à l'occasion des fêtes de Noël, ou celui de Lyon au sujet du Tour de France, au lieu de se battre pour faire cesser la déforestation sur notre planète à l'origine de tous ces dérèglements que nous venons de subir cruellement en France.

Il faut quand même avoir en tête que notre pays est plus qu'un bon élève au niveau de la pollution de la planète. Comment expliquer aujourd'hui, avec les problèmes de sécheresse qui engendrent des rendements à l'hectare de plus en plus faibles, un tel projet qui va nous priver d'au moins 70 hectares d'une des meilleures terres de France alors que la poussée démographique dans notre secteur est en pleine expansion.

Leur souci de nourrir la planète n'est vraiment pas leur priorité. Ce sont simplement des opportunistes qui ne pensent qu'à se faire élire. Après eux le déluge. Malheureusement il n'a jamais été aussi présent.

Le plus cynique est la désignation du Préfet du Val d'Oise pour coordonner la mise en œuvre de la procédure d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme du projet de ligne nouvelle Roissy Picardie puisque pour ce maillage, la création de la nouvelle portion s'effectue dans notre département. Le comble, c'est que nous ne sommes même pas sûrs d'avoir un arrêt en gare de Surveilliers.

Il faut rester serein et continuer d'œuvrer pour la commune dans un climat qui, de la part de certains administrés et jeunes n'est pas toujours compatible.

Je vais encore conclure sur une mauvaise nouvelle puisque nous déplorons le décès de Madame Josiane GALANTE qui nous a quittés le 16 juin 2020 à l'âge de 69 ans. Elle laisse dans la peine notre ami et ancien adjoint Bruno à qui j'ai eu le plaisir de remettre la médaille d'honneur de la ville, pour son engagement au service des autres, lors de la cérémonie des vœux en janvier.

Aussi, je ne peux que vous recommander à nouveau de prendre soin de vous et de vos proches.

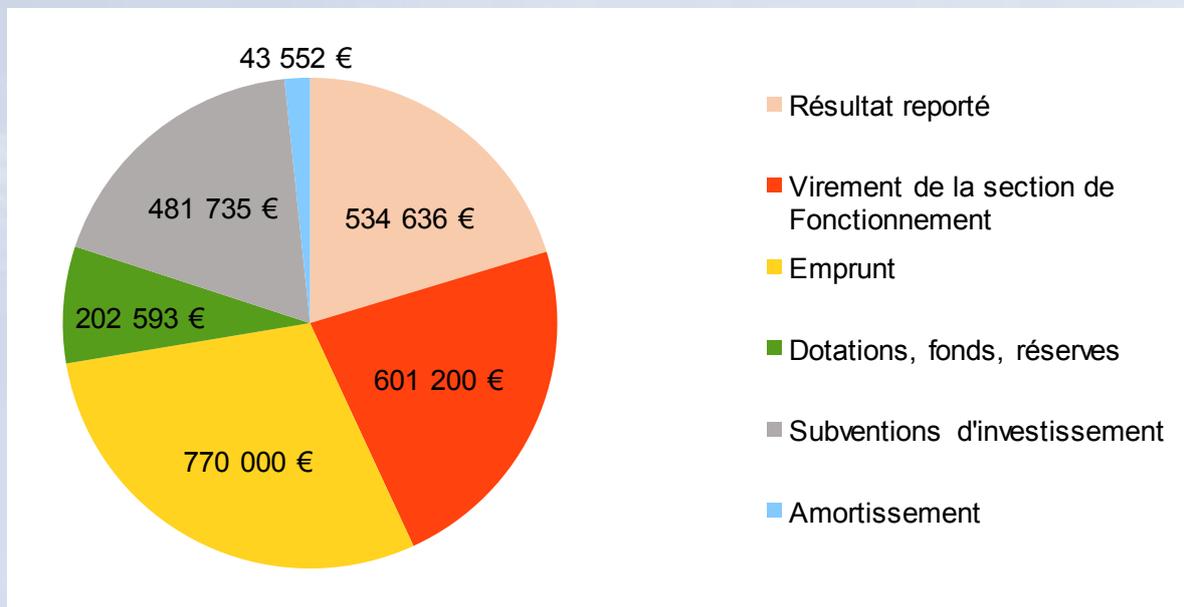
A bientôt.

BILAN FINANCIER 2019

Compte tenu de l'accroissement important de la population de la commune de Villeron, le budget financier a connu une forte croissance ces dernières années, et particulièrement en 2019 sur la partie investissements.

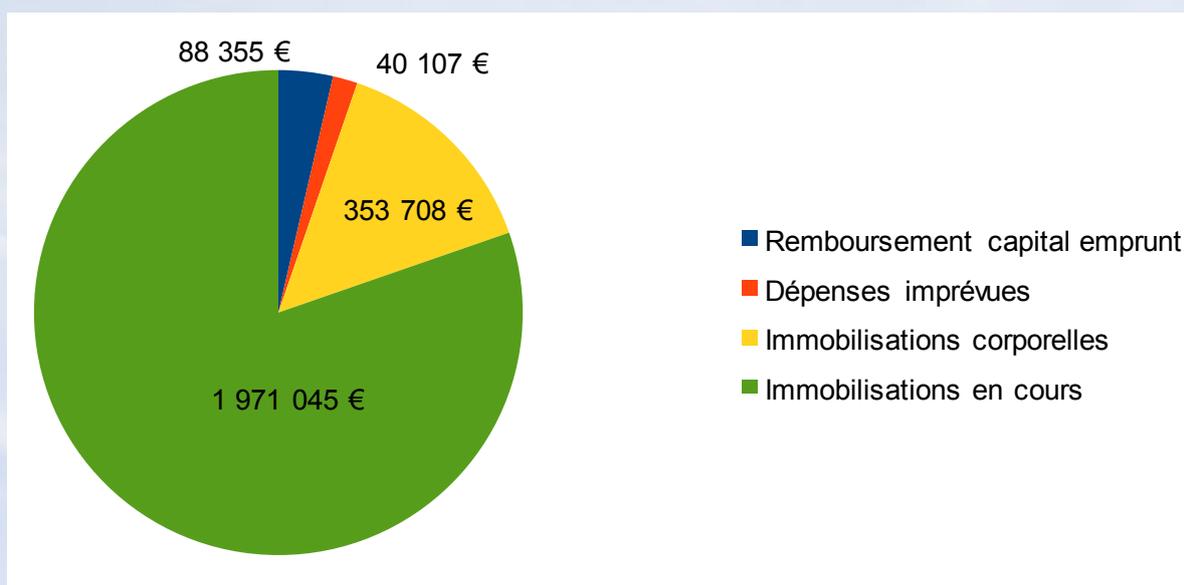
Un retour à un niveau plus 'normal' est prévu dès l'année 2021.

Recettes investissement 2019



En 2019, nos recettes d'investissement ont été de 2 633 714 € dont un excédent de l'année précédente de 534 636 €, des subventions à hauteur de 481 735 € dont 193 271 € représentant le premier acompte du fonds de concours versé par la CARPF au titre de la construction de notre nouvelle école, un virement de la section de fonctionnement de 601 200 € et un emprunt bancaire de 770 000 €. Ces recettes ont été primordiales afin de subvenir à nos dépenses s'élevant à 2 453 216 € se répartissant de la manière suivante :

Dépenses investissement 2019

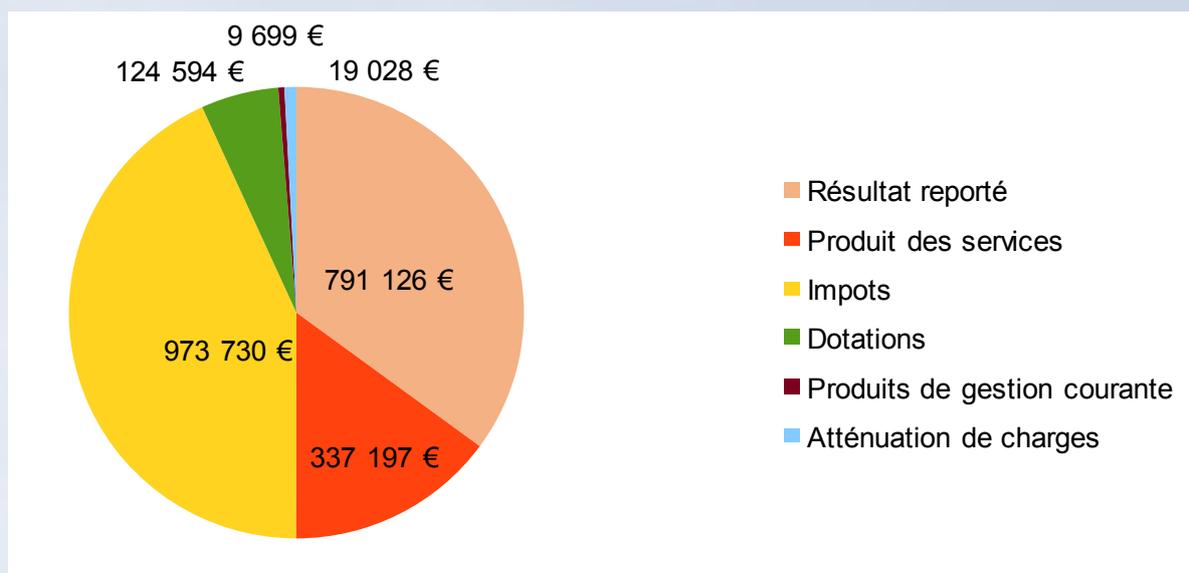


Les gros postes de dépenses concernent les travaux de construction ou de gros entretiens (bâtiments, voirie, réseaux,...) et sont répartis dans les rubriques immobilisations corporelles (terrains, constructions, installations divers) et constructions en cours.

Dans le détail, il est à noter les travaux de construction de l'école maternelle pour 1 584 097 €, la suite des travaux de la salle polyvalente pour 423 595 €, l'achat de bâtiments préfabriqués pour la mise en place de 2 classes supplémentaires pour un montant de 225 702 € et des remboursements de capitaux empruntés à hauteur de 88 355 €.

En ce qui concerne la section fonctionnement, les recettes de 2 255 376 € se décomposent de la manière suivante :

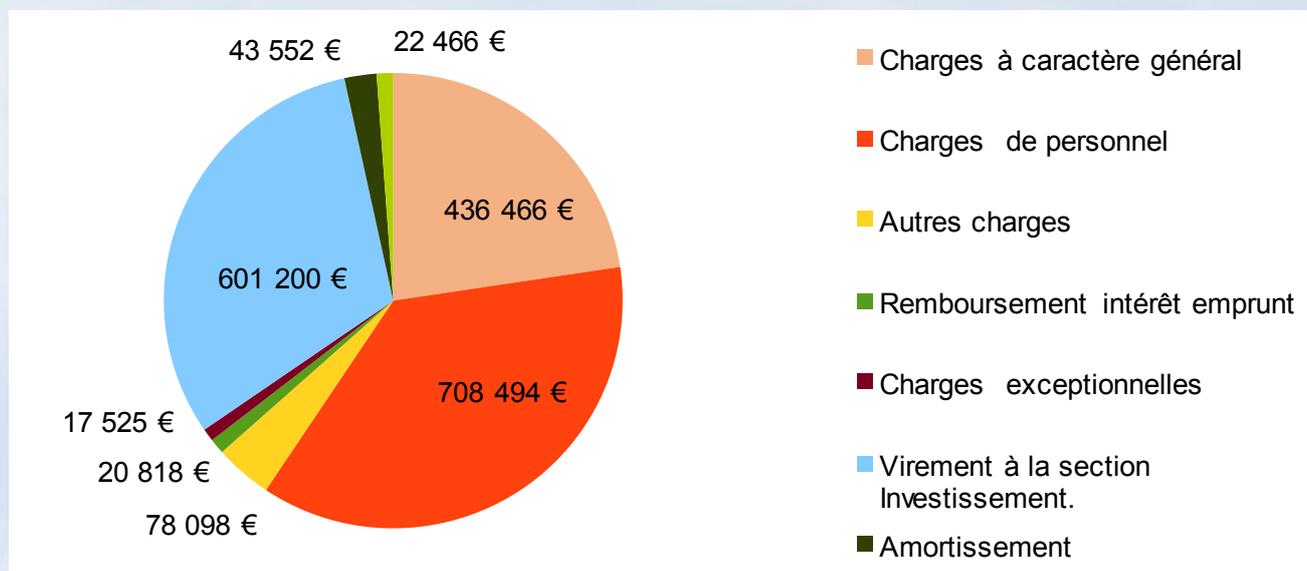
Recettes fonctionnement 2019



Il est à noter un excédent reporté de l'année précédente à hauteur de 791 126 € essentiellement dû au fait que nous n'avons pas eu à alimenter le budget investissement pour cause de reports de délai de construction de nouveaux bâtiments. Néanmoins, l'essentiel de nos recettes vient des impôts et taxes, dont 422 028 € de contributions locales et 463 022 € d'attribution de compensation versée par la CARPF.

Ces recettes permettent d'assurer nos charges de fonctionnement qui se décomposent de la manière suivante :

Dépenses fonctionnement 2019



Le poste principal de dépenses concerne le personnel communal pour un montant de 708 494 € charges comprises; celui-ci est composé des services administratifs, comptabilité, accueil, centre de loisirs et de restauration, services techniques ainsi que la police municipale représentant un équivalent temps plein pour lequel nous payons une prestation à la communauté d'agglomération.

Nous retrouvons par ailleurs le virement à la section investissement pour un montant de 601 200 € qui nous a permis de financer une partie des travaux réalisés en 2019. Le dernier poste de charge important dont nous parlerons concerne les charges à caractère général pour un montant de 436 466 € qui englobe les dépenses d'énergie, les repas scolaires, les entretiens courants de bâtiments, voirie, réseaux, ainsi que le nettoyage des locaux communaux.

Un prochain point vous sera communiqué dans le courant du 1er trimestre 2021, dans lequel le bilan de l'année 2020 vous sera présenté.

Catherine BONNAY
Christian MAUCLER

VIE SCOLAIRE

Toute l'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux parents nouvellement installés sur la commune de Villeron ainsi qu'une bonne rentrée à tous.

L'école ouvre ses portes cette année avec huit classes pour 204 élèves.



La structure pédagogique est la suivante :

Une classe de PS/MS :

Madame DEVOUCOUX (8)

Une classe de PS/GS :

Madame QUINART (3)

Une classe de MS/GS :

Mesdames KADI (1) et ALLIOT (2)

Une classe de CP :

Mesdames PATEL (6) et DAELDYCK (7)

Une classe de CE1 et direction :

Madame DINTZNER (5) et Monsieur FOURNIER

Une classe de CE2 :

Madame CHERCHOUR (10)

Une classe de CM1/CM2 :

Mesdames CHARLET (4) et Madame DAELDYCK (7)

Une classe de CM1/CM2 :

Madame MICHOT (9)

La rentrée s'est déroulée paisiblement. Le protocole sanitaire restant le même qu'en juin dans les grandes lignes, les enfants se sont adaptés très vite aux contraintes et aux règles sanitaires.

D'un point de vue pédagogique, il faut maintenant axer tous les efforts sur les domaines d'apprentissages essentiels, afin de consolider les acquis ou rattraper le retard pris durant le confinement.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont passé des évaluations nationales qui permettront de faire le point sur ces apprentissages. Selon les résultats obtenus, les enseignantes orienteront au mieux les aides à dispenser.

D'ores et déjà, 41 élèves ont été accueillis en aide personnalisée.

Un stage de remise à niveau est également organisé pendant les vacances d'automne pour les élèves du CP au CM2. 30 élèves en bénéficieront si l'inspection académique valide ces stages.

Les projets et les sorties sont quant à eux pour la plupart suspendus. Seuls les projets en partenariat avec l'Abbaye de Royaumont et la sortie à la cueillette ont été validés par l'inspection.



Mesdames ARALDI (1) et WATTERLOT (2),
les deux nouvelles ATSEM



6



CENTRE DE LOISIRS

Avant de commencer de parler du mois de juillet, nous souhaitons une bonne rentrée aux enfants.

L'équipe d'animation est composée de sept personnes : Christelle, Christophe, François, Synthia, Valérie et moi-même. Depuis le 25 août, nous avons accueilli dans notre équipe Marine et Pauline.

Christelle, Valérie, Marine et Pauline sont ATSEM sur le temps scolaire, sur le temps du repas et pendant les vacances scolaires

François s'occupe des enfants du primaire à la cantine, le soir après la classe et pendant toutes les vacances scolaires ainsi que le mercredi.

Synthia prend en charge les maternelles sur le temps du repas et les primaires et maternelles sur le temps périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Christophe accueille vos enfants le matin et le soir, s'occupe des primaires pendant le temps de cantine et pendant toutes les vacances scolaires et le mercredi.

Le mois de juillet s'est très bien passé sous un soleil très présent.

La fréquentation du centre n'était pas très élevée en raison de la crise sanitaire. Nous avons accueilli une quinzaine d'enfants primaires et maternelles.

N'ayant pas pu faire de sortie, différentes activités ont été proposées aux enfants, qu'elles soient sportives ou manuelles. Ils ont également décoré le centre de loisirs.



Réalisation de plusieurs jeux



Fabrication de pions en bois pour le jeu du Morpion



Nous sommes allés nous promener dans le bois de Villeron où nous avons pique-niqué dans la clairière. Les enfants ont pu jouer au ballon sur le terrain de football récemment aménagé.



Les petits explorateurs du bois de Villeron.



Les anniversaires du mois de juillet et août.



Les 6 ans de Nolan



Les 9 ans de Kylian

Le Mercredi au Centre de Loisirs

Nous accueillons les enfants à partir de 7h 15 jusqu'à 9 heures, les enfants s'amuse dans les coins voitures, cuisine ou poupée, jeux de société autour des tables avant de commencer les activités manuelles ou le sport dans le tennis couvert.



Les primaires au sport avec Christophe et François



Anne SILVA

RAPPEL DES HORAIRES POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Matin : 7h15 - 8h20 - Soir : 16h30 - 18h55

Les mercredis et vacances scolaires

7h15 – 18h55

Les enfants doivent arriver avant 9 heures et avoir quitté le centre à 18h55.

Nous vous rappelons qu'il faut absolument rendre les feuilles d'inscription pour la réservation des repas et des vacances scolaires aux dates indiquées, faute de quoi, les enfants ne seront pas pris en charge.

Honneur à notre centenaire

Le 15 septembre, nous avons eu la joie de fêter notre centenaire Lucien LAMBERT.

C'est un événement rare qui mérite d'être mis en valeur.

Lucien est un habitué des distinctions, puisque le dimanche 28 juin 2015, nous avons inauguré une allée qui porte son nom et sur laquelle depuis 2017, il voit passer un nombre important de Villeronnais dont les enfants qui se rendent à l'école.

Tous ces passants animent ses journées et certains le saluent amicalement.

Si depuis quelques années il est terriblement diminué physiquement, la tête elle, est toujours bien pleine et il tient encore facilement la discussion et s'intéresse toujours aux problèmes de société.

C'est un régal de lui rendre visite.

Nous avons donc eu le plaisir de lui remettre une présentation florale dès le 15 septembre et le 17, je lui ai rendu visite avec Frédérique DOUY secrétaire de mairie afin d'échanger avec lui.

Je ne peux pas évoquer notre centenaire, sans parler de sa fille Evelyne qui fait preuve d'un grand dévouement pour lui rendre la vie plus douce, comme elle l'a fait également avec sa mère décédée le 9 septembre 2018 dans sa 91ème année.

Afin que les nouveaux Villeronnais comprennent notre attachement à cet administré, vous trouverez ci-après le texte de mon discours lors de l'inauguration de son allée.

« Mon cher Lucien,

Tu m'as fait un énorme plaisir lorsque tu as accepté que l'on débaptise la Sente Saint Germain pour l'appeler « Allée Lucien LAMBERT ».

C'est aussi un très grand plaisir pour moi « gamin du village » que ce moment qui nous réunit tous aujourd'hui autour de toi, Françoise ton épouse et tes deux enfants Gérard et Evelyne.

Oui, le temps a passé et nous sommes présents pour t'honorer aujourd'hui.

Mes collègues lors du Conseil municipal du 2 juin ont validé ce choix qui mettait notre doyen à l'honneur et récompensait de son vivant un ancien élu, conseiller municipal de 1945 (sur les registres en notre possession à partir de 1953), jusqu'en 1977, puis 2ème adjoint de 1983 à 1987 et 1er adjoint de 1987 jusqu'en 1989 année où tu as cessé d'assumer un rôle d'élu.

C'est donc un bail de 38 années au service de la commune de Villeron que tu as peu quittée pour découvrir de nouveaux horizons.

Au cours de ces mandats, tu as fait partie de ceux qui ont participé au développement du village en lançant le premier programme de constructions rue de la Sucrierie à partir de 1965, puis celui de la Résidence du Parc dont les travaux ont démarré dès 1980.

Nous voici donc aujourd'hui au pied de ton habitation qui est aussi le point de départ de notre allée.

Que d'histoire sur ce chemin qui séparait jadis les exploitations COMPAGNON et LECERF et s'en allait rejoindre le chemin de la cavée au Nord-Est et les Vergers de particuliers au Nord-Ouest, vergers qui ont donné le nom de la résidence.

Dans la partie LECERF, j'ai même connu un pré entouré de haies où paissaient des boeufs destinés à la boucherie.

Cette allée que nous appelions dans notre jeunesse allée de la Mare puisqu'une mare existait au Sud-Est du terrain entre l'enclos aux boeufs en cours de destruction et le jardin de la ferme.

Tu seras donc maintenant le trait d'union entre les terrains des deux promoteurs.

Sache Lucien que cette allée piétonne est la coulée verte qui structurera « Les Vergers de Saint Germain » et permettra aux anciens Villeronnais et futurs résidents de communiquer aisément des différents quartiers de Villeron par un réseau de circulation douce adapté aux souhaits de nombreux administrés.



Voilà un peu d'histoire, maintenant nous allons procéder à l'inauguration de l'allée sans oublier Françoise ton épouse qui t'a mijoté au cours de ces années de bons petits plats pour que tu aies cet esprit clair qui te permet encore aujourd'hui de porter un jugement avisé sur les problèmes de société.

Nous allons maintenant couper le ruban, ensuite nous dévoilerons la plaque de rue en attendant l'achèvement des travaux et l'ouverture de cette allée au public.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés et ont permis de donner un air de fête à cet évènement. »

Ce sont de grands moments d'émotion, rares et qu'il faut savourer.

Dominique KUDLA



Incivilités

Déjections canines

Un sujet récurrent, mais déplorable.

L'arrière du city parc que vous découvrez sur cette photo n'est qu'un sombre cloaque jonché d'excréments de chiens.

Les propriétaires dont la plupart sont locataires d'appartements situés rue de l'Ormet, n'ont pas le courage de promener leur chien sur les chemins qui traversent les champs voisins comme savent le faire la majorité des amis des bêtes et n'ont surtout pas le réflexe de ramasser

les déjections de leur cher animal.

Le fait que des enfants puissent jouer sur cet espace vert ne les dérangent pas du tout. Il en va de même pour les agents qui entretiennent cet espace.



Respect de l'environnement

Nous avons essayé d'implanter des poubelles à des endroits névralgiques afin d'éviter que le sol soit jonché de débris et ainsi éviter un travail inutile à nos agents.

Il semblerait que cela ait dérangé quelques administrés grincheux, puisque en septembre nous avons eu le désagrément de constater que deux poubelles avaient été rendues inutilisables par leur obstruction.

Nous ne sommes pas gâtés et pourtant l'écologie tout le monde en parle.



Boîte à livres à VILLERON

L'action « la lecture pour tous » est initiée par le Lions Club International.

Le Lions Club de Roissy Pays de France a décidé de participer à cette action et de proposer « des boîtes à livres Lions » destinées à promouvoir la lecture pour tous et agir ensemble contre l'illettrisme. Dans le cadre d'une convention partenariale, les collectivités locales désireuses d'en avoir une pour la mettre à la disposition de leurs administrés, en font la demande au Lions Club de Roissy Pays de France.

La ville de Villeron vient d'accueillir gracieusement une de ces « Boîtes à livres ». Celle-ci sera située à l'entrée de la mairie.



Sylvie MORAT



Entrées

Œuf mayonnaise maison
Tomates mozzarella

Plats

Escalope normande, Pavé
de saumon, Entrecôte
(200g)

Desserts maison

Tiramisu
Crème brûlée
Mousse au chocolat

Bar, tabac, presse, brasserie et sandwicherie, voici la nouvelle offre du café « **Le Rendez-vous** » situé rue de l'Ormet.

Les nouveaux propriétaires, Messieurs IDE et ETOILE ont effectué quelques travaux et vous propose désormais un service de **restauration française le midi de 11h45 à 14h20.**

Ci-contre un aperçu de la carte actuelle.

Horaires : du lundi au samedi de 7h à 21 h

(Fermeture hebdomadaire le dimanche).

Coordonnées : 01 34 68 34 06



Sylvia Doublet

L'arrivée de nouveaux Villeronnais s'accompagne de nouveaux services et notamment l'installation d'une **praticienne en psychothérapie, Madame Sylvia DOUBLET**, récemment installée dans les locaux du **Cabinet paramédical situé au 34 rue du Bois d'Argenteuil.**

Au-delà d'une possible prise en charge psychologique qui s'appuie sur différentes techniques (Thérapie comportementale, Sophrologie, Hypnose...), Madame Sylvia DOUBLET vous propose aussi de soigner votre corps avec une offre de massages bien-être à son cabinet ou à domicile pour les personnes âgées uniquement.

Les Villeronnais bénéficient de tarifs préférentiels ainsi que de tarifs dégressifs pour la réservation de plusieurs séances.

En ces temps compliqués, prenez du temps pour vous et n'hésitez pas à la consulter pour vos problèmes personnels, professionnels ou familiaux.

Mode de règlement accepté : Chèque ou CB

Sylvie MORAT

Sylvia Doublet
Praticienne en psychothérapie
Massage bien-être
Sophrologie
Hypnose

Informations et rendez-vous :
06 60 98 11 30

Mes services :

Afin de vous apporter du mieux-être ainsi que du bien-être, j'utilise différentes techniques auxquelles j'ai été formée et certifiée.
Voici donc mes méthodes pour améliorer votre mental et physique dans votre quotidien :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| 1 : La psychanalyse | 6 : La PNL |
| 2 : La thérapie comportementale | 7 : L'hypnose |
| 3 : La thérapie systémique familiale | 8 : L'art-thérapie |
| 4 : La thérapie cognitive | 9 : La gestalt-thérapie |
| 5 : La psycho-généalogie | 10 : Les massages bien-être |

Mes conseils :

Si vous rencontrez des problèmes familiaux, personnels ou professionnels :
N'hésitez pas à me contacter !
Mais, n'oubliez pas non plus, à vous accorder un temps de pause grâce à mes massages qui vous apporteront une source de bien-être importante.

Mes tarifs, à partir de :

- 20,00€ la séance de massage.
- 50,00€ la séance de praticienne en psychothérapie.
- 50,00€ la séance de sophrologie ou d'hypnose.

Modes de paiements acceptés :
Chèques et espèces.

Ne pas jeter sur la voie publique.

TRAVAUX

Entretien des espaces verts

La forte période de canicule a fortement compromis les tontes, ceci nous a permis de faire effectuer des travaux de tailles de haies et abattage d'arbres devenus dangereux. C'est l'entreprise **Nature et Paysage** qui s'est acquittée de cette tâche



Ecole maternelle

Il ne reste plus aujourd'hui que quelques travaux à effectuer et nous pourrons enfin penser au nettoyage complet de ces locaux.

Les derniers travaux de gros œuvre ont consisté à réaliser les travaux d'enrobés de la cour et la pose de bornes décoratives.



C'est l'entreprise **EMULITHE** qui a été mandatée pour ces travaux qui se sont déroulés en août.





Chemin communal numéro 1

Au cours de l'hiver dernier il a fallu trouver une solution pour limiter la dangerosité de cette route.

En effet, nous avons fait l'amer constat que les cars et camions roulaient volontairement sur les bas-côtés qu'ils rongeaient progressivement afin de ne pas ralentir.

La route devenait donc très dangereuse à la circulation des véhicules légers et des motos.

Après deux interventions de l'entreprise **EMULITHE** pour nettoyer la voirie et il a fallu se résoudre à la pose de blocs de pierre.

Force est de constater que l'herbe a repoussé dans les caniveaux ce qui les consolide.



Les Vergers de Saint-Germain

Vous découvrirez sur la photographie illustrant cet article l'avancée significative de la partie Nord du programme **FRANCE PIERRE**.
Les premières livraisons de pavillons devraient intervenir fin décembre



Réseau d'eau potable

Depuis plusieurs semaines en partenariat avec notre délégataire eau potable **SUEZ**, nous avons cherché à solutionner les problèmes d'irrégularité de pression sur le réseau.



Après analyse, le délégataire a fait procéder au remplacement du stabilisateur de pression en amont du village le mercredi 7 octobre afin de réduire la pression à l'arrivée dans le village en maintenant toutefois une pression suffisante pour laisser les poteaux incendie opérationnels.

Pour répondre aux quelques Villeronnais qui ont signalé des désordres au niveau de leur pression : les incidents peuvent provenir soit de leur groupe de sécurité du chauffe-eau vieillissant soit de l'absence de réducteur de pression après-compteur, alors que depuis 20 ans nous sommes sensibilisés à ce risque. Cette précaution est d'ailleurs mentionnée dans le règlement de service de l'eau.

Personnellement, j'ai fait changer le groupe de sécurité de mon chauffe-eau en juin et j'ai fait installer un nouveau réducteur de pression en septembre. Depuis je n'ai plus de soucis, car la pression est moins forte.

Pour ceux qui auraient une consommation anormale, il faut vérifier que le compteur ne tourne pas alors qu'il n'y a aucune consommation d'eau parce que là, c'est une fuite après compteur dû à la vétusté de l'installation où un vice dans la pose.

Un riverain vient de faire intervenir un plombier dans sa propriété et ce dernier a constaté qu'un raccord non aux normes avait été installé dans la fouille.

Il lui a fallu plusieurs semaines pour repérer le lieu de la fuite.

Un autre moyen de surveiller ses installations est d'activer l' « alerte fuite » sur le compte client du site Suez (<https://www.toutsurmoneau.fr/> ; identifiant à reprendre sur votre facture).

En effet, avec la télérelève, un dispositif de surveillance peut être activé et vérifiera pour vous l'absence de fuite : en cas de non-retour à 0 du compteur trois nuits de suite, vous recevrez une alerte. De même, vous aurez la possibilité de paramétrer une alerte pour une consommation mensuelle à paramétrer.

Vous avez une réponse à vos questionnements.



Dominique KUDLA

**Un stabilisateur de pression
tout neuf**

INFOS COMMUNALES

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20
contactvilleron@roissy-online.com

**Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie
à compter du 21 septembre 2020.**

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00

Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : 13 h 30 à 18 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

**Fermé au public
le MARDI, le JEUDI matin et le SAMEDI**

Naissances

- NTANDA RÉATE Amany, Daren né le : 27 mai 2020 à SENLIS (60)
- PITRA Julian né le : 29 mai 2020 à GONESSE (95)
- REIGNAULT Maxence né le : 30 mai 2020 à SENLIS (60)
- GOUACHE – TURPIN Louna, Mauricette, Cécilia, Valérie née le : 19 juillet 2020 à GONESSE (95)
- BRÉGEAT Rafael, Gaizka né le : 25 août 2020 à STAINS (93)
- BOUACHRA Mayssa née le : 25 août 2020 à VILLEPINTE (93)

Décès

- Madame PIERSALA Josiane épouse GALANTE
Décédée le : 16/06/2020 à VILLERON à l'âge de 69 ans.
- Madame DEHASQUE Madeleine épouse DUCHON
Décédée le : 01/08/2020 à CREIL à l'âge de 83 ans.
- Monsieur GAILLARD Raymond
Décédé le : 14/08/2020 à CHAMANT à l'âge de 97 ans.

14

Date à retenir

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Après avoir suivi les directives gouvernementales prises en mars 2020 concernant la COVID 19, c'est avec joie que nous avons pu nous retrouver le 21 septembre au sein de la maison des associations avec bien sûr toutes les précautions sanitaires demandées par le gouvernement.

Nous en avons profité pour fêter (malheureusement avec retards pour certains) les anniversaires de nos adhérents et plus particulièrement celui de Rose et de Gisèle qui viennent de rentrer dans le clan des octogénaires, et celui de Micheline celui des septuagénaires, le tout accompagné de nos pâtisseries traditionnelles.

Nos prévisions de sorties sont un peu compromises mais espérons pouvoir prochainement envisager une sortie au château de La Malmaison, ancienne maison de Joséphine et de Bonaparte et celui de Pierrefonds construit à la fin du XIVème siècle par le duc Louis d'Orléans.

Nous avons accueilli une nouvelle adhérente se prénommant Monique, à qui nous souhaitons la bienvenue,

Si nous ne sommes pas confrontés à de nouvelles restrictions du gouvernement, nous allons essayer de reprendre nos activités de bowling et de cinéma, tout en maintenant nos rendez-vous à la maison des associations le lundi après-midi.

Christiane JACQUES



R.E.V.E.S.

Cette année 2020, aura été particulièrement éprouvante. La crise sanitaire ayant perturbée nos vies à tous et celle de nos associations. Nombreux se sont sentis isolés pendant cette période au combien difficile.

Heureusement, cette rentrée a amené des moments fort agréables grâce à la reprise des activités du jeudi soir et les ateliers du samedi.

Les retrouvailles ont permis des échanges et des partages qui ont pris une toute autre dimension malgré un mode de vie différent. Bien évidemment le respect de la distanciation et le port du masque sont de rigueur.

Nous espérons toutefois, que notre calendrier d'activités pourra s'organiser dans les meilleures conditions pour tous et que le confinement ne fera pas son retour.

Nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année et prenez soin de vous.

Clarinda DIAS

Prochaines dates :

28 et 29 Novembre 2020 – Marché de Noël

17 Janvier 2021 – Galette des Rois

6 Mars 2021 – Soirée Carnaval

6 Mai 2021 – Soirée Cabaret

6 Juin 2021 – Brocante

25 Juin 2021 – Assemblée Générale

Nos coordonnées associationreves95@gmail.com ou 06.35.13.32.56



Une saison particulière s'est achevée le 31 août.

Nous n'avons pas eu le plaisir de nous retrouver au mois de juin pour notre Assemblée générale annuelle ; pas de forum des associations non plus en septembre.

Nous avons dû nous adapter afin de reprendre contact avec nos adhérents via les messageries, cela a été possible dès la fin août.

Il a donc été convenu que le renouvellement ou la prise de licences se feraient lors des séances habituelles d'entraînement pour le tennis et le badminton.

Pour la mosaïque, l'activité a repris dès le mardi 22 septembre en prenant soin de mettre en place les mesures sanitaires qui s'imposent actuellement.

Cette année, nous compterons 14 licenciées. C'est avec un réel plaisir que nous nous sommes retrouvées après ces longs mois d'arrêt.

Nous avons repris l'ouvrage laissé en mars ou en commencer un nouveau, sans oublier de continuer le blason de la commune.



Françoise KUDLA

15

Vivre à VILLERON

ÉDITION
SPÉCIALE

NON À LA LGV ROISSY-PICARDIE

LIGNE LGV : ON SE MOQUE DE NOUS !

Dans le Vivre à Villeron de janvier 2020 nous avons consacré une pleine page pour dire, une fois de plus NON à la liaison LGV Roissy-Picardie que l'Etat planifie depuis maintenant 2010 en faisant mine de se soucier des conséquences néfastes de celle-ci pour les populations, la faune, la flore et les terres agricoles alentours.

Dès le départ les élus du secteur, appuyés par la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France, ont manifesté leur désaccord, notamment lors des réunions publiques de concertation organisées pour exposer tous les bénéfices de cette ligne...

Un temps tombé aux oubliettes, ce projet avait discrètement refait surface fin décembre 2019 avec l'organisation de nouvelles réunions publiques plus que discrètes censées collecter les commentaires et attendus des populations concernées puisque c'est leur but. Une fois encore les élus du secteur ont pointé avec force les incohérences d'un tel projet qui ne tient absolument pas compte des problématiques de transport de notre secteur (état lamentable de la ligne D, difficulté d'accès à la plateforme d'emploi de Roissy pour les Val d'Oisiers...) et encore moins des impacts sur notre environnement.

Depuis, nous attendions donc le rapport censé rendre un avis objectif suite à ces réunions et nous étions convenus d'organiser cette restitution à Villeron. Aujourd'hui, nous apprenons qu'une autre réunion se déroulera à Paris le 21 octobre prochain et dans le même temps, passant outre le process en cours, que le Ministère de l'Ecologie en la personne de Barbara POMPILI, ex-députée de la Somme (un hasard !) vient d'entériner définitivement ce barreau Roissy-Picardie.

Force est de constater cette nouvelle marque de défiance de l'Etat vis-à-vis des élus de terrain et cette preuve flagrante de la vaste fumisterie que sont ces réunions publiques qui n'ont de concertation que le nom !

Ainsi, nous apprenons que ces hauts fonctionnaires se disent satisfaits de savoir que Creil ne sera plus qu'à une vingtaine de minutes de Roissy. Les habitants du secteur - pourtant à peu de kilomètres de l'aéroport - apprécieront, eux qui mettent jusqu'à ¾ d'heure en bus pour rejoindre l'aéroport ou qui doivent remonter sur Paris via une ligne D (comme déplorable) pour rejoindre les emplois de Roissy via la ligne B !

De qui se moque-t-on ? SNCF et RFF nous l'ont affirmé en réunion : « les infrastructures ne peuvent supporter davantage de trains sur la ligne D ». Leur solution ? Des bus alors que les liaisons routières autour de Roissy sont déjà plus que saturées.

Encore une fois nous ne pouvons que nous élever contre l'ignorance ou plutôt le déni des besoins réels des populations. Il est plus que regrettable que l'intérêt général soit bafoué pour satisfaire l'entre soit de quelques-uns.

Alors que la crise actuelle nous indique de revoir notre copie, d'envisager une autre façon de consommer, de se déplacer au niveau national comme international, il est facile de comprendre que ce projet de ligne LGV est ubuesque et inapproprié ! Préemption de terres agricoles, congestion du trafic routier autour de Roissy, paysages défigurés, faune en danger, inadéquation avec les besoins de l'Est du Val d'Oise dans un contexte économique plus que dégradé.

Nous, élus villeronnais, restons mobilisés contre ce projet de LGV Roissy-Picardie dans sa forme actuelle et avec l'appui de la Communauté d'Agglomération, nous continuerons à faire connaître cette opposition pour que les besoins des populations de notre secteur soient pris en compte.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce propos.